

à lui assurer la position de président; les autres conditions devant être telles que réglées entre Macpherson et Abbott, le tout devant être laissé en repos jusqu'après les élections; alors ces deux MM. se rencontreront devant le Conseil Privé à Ottawa et régleront les termes d'une entente provisoire. C'est la seule solution praticable de la difficulté et elle devrait être acceptée à l'instant par Allan."

La suggestion que cela devait être accepté par Allan était la conséquence de la froideur qui existait non-seulement entre Sir George et Sir Hugh, mais entre Sir George et ses amis bas-canadiens qui le supposaient froid ou hostile aux projets de chemins de fer à la tête desquels Sir Hugh se trouvait placé.

Le 26 il reçut de Sir George ou de M. Abbott un télégramme annonçant que tout était en règle entre Sir George et ses amis, y compris Sir Hugh Allan, et c'est à partir de ce moment que la correspondance relative aux élections commença.

Quand Sir George partit d'Ottawa pour Montréal, Sir John se rendit à Toronto; mais avant de se séparer le premier ministre dit à son collègue que l'effort de la lutte se porterait sur Ontario où il faudrait combattre l'influence du gouvernement local, et qu'il fallait trouver les fonds nécessaires surtout pour Ontario. Il mentionna spécialement Sir Hugh Allan comme étant le plus riche ami du gouvernement et comme étant très intéressé dans toutes les entreprises dont il était question. Quand M. Cartier se fut entendu avec ses amis, il lui écrivit ainsi qu'à M. Abbott pour leur rappeler de prélever de l'argent pour Ontario.

Le 30 juillet, Sir John reçut à Kingston de Sir Hugh une lettre lui annonçant qu'il s'était entendu avec Sir George Cartier. L'arrangement ne fut pas trouvé satisfaisant et il télégraphia le jour même qu'il ne pouvait pas l'accepter et qu'il se rendrait le lendemain à Montréal.

En recevant ce télégramme, Sir Hugh regarda l'arrangement conclu comme non avenu et s'en tint aux assurances de la dépêche citée plus haut.

C'est le seul arrangement qui ait jamais eu lieu entre le gouvernement et la Compagnie Allan.

Dans une de ses lettres, McMullen dit qu'il y en a eu un autre au mois d'août, mais il n'en croit rien. Sir George était homme d'honneur, il n'avait pas de secrets politiques pour lui, et il lui aurait certainement parlé de cet arrangement s'il avait eu lieu.

Voyant que toutes les tentatives de fusion avaient échoué, le gouvernement résolut d'incorporer une autre compagnie dans laquelle entreraient les hommes représentatifs de chaque province, de manière à inspirer confiance à tout le monde.

La charte fut préparée avec beaucoup de soin et toutes les précautions furent prises pour en exclure les américains.

Relativement à l'aide monétaire reçue de Montréal, Sir John dit qu'au milieu de son élection qui fut vivement contestée, il reçut une lettre de Sir Hugh l'informant qu'il souscrivait \$25,000 aux élections d'Ontario. Il n'y toucha pas pour lui-même.

Voyant que la lutte était encore plus chaude qu'il s'attendait et que l'opposition mettait \$2 contre le gouvernement \$1, il écrivit en termes pressants à M. Abbott de lui envoyer de l'argent et il reçut deux autres contributions de \$10,000, chacune, formant avec les \$25,000 déjà mentionnées, un total de \$45,000.

C'est tout ce qui a été reçu de Sir Hugh. Les \$25,000 ont été demandées par Sir George et les \$20,000 par Sir John lui-même.

Relativement à la dernière entrevue qu'il a eue avec McMullen, Sir John dit avoir reconnu que Sir Hugh s'était mal conduit avec les Américains, mais qu'il n'y pouvait rien et que la compagnie serait formée de Canadiens seulement.

L'assertion qu'il a reçu de Sir Hugh un emprunt de \$4000 est faux. Il n'a jamais rien emprunté de Sir Hugh.

Il est vrai qu'il a obtenu que M. Allan fit escompter le billet de M. Cameron à la banque des Marchands; mais cela se passait en janvier et il n'était nullement question des accusations Huntington. M. Cameron a été nommé membre du comité de l'avis de Sir John.

Celui-ci admet avoir reçu de McMullen copie de la correspondance qui a été publiée sur les journaux. La commission s'ajourne à ce jour pour permettre au témoin de produire ces documents.

SERVICE SOLENNEL DE MESSIRE LÉANDRE TOURIGNY.

A St. Michel d'Yamaska, le 11 Septembre courant, a été chanté un service, le plus solennel qui ait été chanté jusqu'à présent, dans cette paroisse, pour le repos de l'âme de feu Messire Léandre Tourigny. Ce digne prêtre avait succédé à feu Messire C. X. Lebrun, homme remarquable par son zèle, sa charité et sa douceur; pendant onze ans, le regretté Messire Tourigny n'a cessé de se montrer le digne successeur de celui qu'il appelait son modèle; il a opéré tout le bien possible: les affligés trouvaient en lui des consolations, les pauvres, des secours immédiats, et les vicieux, des conseils paternels qui les ramenaient, à leur insu même, dans les sentiers du devoir.

Les habitants de St. Michel qui, à son départ, il y a trois ans, avaient refoulé au fond de leurs cœurs, le chagrin qu'ils avaient de le perdre, n'osant pas même lui exprimer les motifs de leurs regrets, dans la crainte de blesser sa modestie, et d'augmenter la peine qu'il éprouvait lui-même de quitter ceux qu'il regardait comme ses enfants, par un élan spontané et général, à la nouvelle de son décès, se concertèrent aussitôt, pour donner à ce prêtre tant regretté, une manifestation de l'amour et du respect qu'ils conservent pour sa mémoire.

Tant que les Canadiens sauront sentir et apprécier l'heureuse influence du Prêtre irréprochable et dévoué, sur leurs familles, n'en désespérons pas.

12 Sept., 1873.

XXX

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit la Diarrhée. Demandez le Liquide Rhumatique de Jacobs.

L'EXPOSITION PROVINCIALE.

On évalue à 60,000 le nombre de personnes qui ont visité l'exposition provinciale. Pendant quatre jours on est venu de toutes les parties de la province et par toutes les voies; les bateaux et les chars à vapeur ne pouvaient suffire à transporter tout ce monde; tous les chemins publics qui aboutissent à Montréal étaient remplis de voitures de toutes sortes. Les expositions ainsi sont aussi utiles qu'agréables à voir; on s'y instruit tout en s'amusant.

Le département agricole était au grand complet; il fallait une après-midi seulement pour admirer ce qu'il y avait là de beaux chevaux, de taureaux et de vaches remarquables, sans compter messieurs les cochons, béliers et moutonnes, etc., etc.

L'espace ne nous permettant pas de signaler tout ce qui mériterait de l'être dans le département agricole, nous nous bornerons à mentionner d'après les listes publiées par la *Minerve* et le *National*, les objets que nous avons le plus remarqués dans le département industriel.

ÉBÉNISTERIE, MARQUETERIE, ETC.

Au premier rang nous citerons M. Azarie Lavigne, Nos. 87 et 89, rue St. Laurent.

Ce monsieur a exposé une garde-robe, style neo-grec, véritable chef-d'œuvre de dessin et d'exécution, ainsi qu'une table de milieu, une causeuse diamoise, une causeuse Marie-Antoinette, et plusieurs chaises de salon. Le tout est d'un goût parfait, d'un fini sans reproche et il serait difficile de trouver mieux dans les manufactures européennes.

Un bel ouvrage de marqueterie a été exécuté par un modeste travailleur, ancien agent de police de Québec et maintenant membre de notre force. C'est une table de centre dont la surface est formée de 4,226 morceaux de 47 espèces de bois différents.

Joseph Blanchet, tel est le nom de l'ouvrier qui a exécuté ce travail à moments perdus et sans le moindre apprentissage.

MM. Gauthier et Vervais ont plusieurs cadres de tableaux et glaces qui méritent l'attention; ils sont les seuls représentants de leur section.

OUVRAGES EN BOIS DE GENRES DIVERS.

Les jouets de M. George Perry sont dignes d'être admirés. Il est arrivé à les fabriquer aux moyens de procédés fort économiques.

MM. Grenier et Parent, Québec, rue St. Paul, ont d'excellents ouvrages de tonnellerie, des seaux, des batte-beurre, des bouées etc.

Martin Giroux, Village St. Jean-Baptiste, une cage pour oiseaux en fil de fer et bois.

Christophe Lapointe, Acton Vale, formes perfectionnées pour les chaussures.

M. Massue, un rouet.

M. George Lessard, de Québec, expose deux frégates; les dimensions sont bien observées et il ne manque pas un mât, pas un cordage. C'est un ouvrage de patience digne d'attention.

La manufacture de Montmorency à M. J. B. Hall, avait envoyé divers produits; seaux, cuves et tonneaux qui attirent plus l'attention par leur bon marché que par leur élégance.

MM. Charles Bourque et Cie ont exposé une grande variété de brosses ordinaires et de formes nouvelles.

Les ménagères ont fort admiré les machines à tordre le linge, de Kerr et Lavoie; on en fait des éloges.

PIÈCES DE MACHINES, MÉTAUX, OUTILS, APPAREILS.

M. Gregory a exposé ses différents appareils de sauvetage, dont nous avons déjà donné la description, ainsi qu'une machine à boucher, fort ingénieuse, qui est appelée à rendre des services aux brasseurs et marchands de vins.

M. Martin, de Québec, un gazomètre portatif. Impossible de se rendre compte de jour, de la qualité de la lumière, mais l'odeur est fétide.

Deux coffres-forts de M. Chapleau, élégants et commodes, et défilants le feu et les voleurs.

PEINTURE, SCULPTURE, ETC.

M. Grenier a exposé le portrait du regretté M. Cassidy, photographié sur toile et fini au pinceau. C'est tout simplement un chef-d'œuvre de ressemblance.

M. Mariotti, un bassin de marbre avec personnages, parfaitement fouillé et irréprochable comme sculpture.

M. Baccarini, sculpteur, un buste représentant la mort de St. Joseph.

MM. Rolland, libraires, ont exposé quelques ouvrages édités en Canada et de vieux parchemins achetés en France par un des agents de leur maison. Il en est qui portent la signature de Napoléon Ier, de Catherine de Médicis et de Louis XIV. S'ils sont authentiques, ils ont une grande valeur, mais comme en Europe beaucoup d'industriels se livrent à la confection des parchemins, le doute est permis.

VOITURES.

Le département des voitures était bien rempli. Tous les exposants étaient de Montréal, à part M. Wright, de Kingston. Les fabricants de Québec qui nous faisaient jadis une concurrence redoutable n'ont pas paru.

M. Lajeunesse expose un phaéton, un rockaway et une voiture fermée, dite "Clarence." Elle est tout entourée de verre à l'avant et à l'arrière. Une fois dans cette voiture, impossible de se cacher aux yeux du public; on y est comme dans une maison de verre. Ces voitures nous paraissent aussi élégantes que solides.

M. Bruno Ledoux expose plusieurs voitures genre français. Une élégante Victoria, un phaéton de promenade, un coupé, une calèche à huit ressorts. Ces voitures sont superbes, bien capitonnées. Suspendues sur des courroies en cuir, qui s'accrochent aux ressorts, ces voitures doivent être très-douces et à l'abri de toutes secousses.

M. S. D. Ledoux expose un joli phaéton ouvert et un rockaway bien fini. M. Gervais, un dogcart, un buggy ouvert, un rockaway; et M. Brown un buggy ouvert.

M. J. B. Sénécal, sellier, expose des harnais aussi élégants que solides.

Il a pour concurrent M. Pigeon qui exposa les harnais confectionnés à l'École de Réforme de notre ville.

Nous avons beaucoup admiré les tuiles que MM. Hervier et Cie., rue Ste. Marie, Montréal, fabricant. C'est une industrie recommandable à tous égards et adaptée au besoin du pays. Ces tuiles peuvent prendre la forme qu'on voudra leur donner. Elles se posent sur le toit sans être fixées comme l'ardoise. Elle sont simplement accrochées, en sorte que la gelée ou le dégel ne peuvent leur nuire.

INSTRUMENTS ARATOIRES ET MACHINES.

Il y a une grande quantité de machines aratoires d'un grand prix. Elles ne sont pas nouvelles, mais plusieurs ont subi des améliorations, des perfectionnements notables.

M. J. D. Ledoux avait sur le terrain une magnifique faucheuse et moissonneuse combinée. Elle a été primée.

M. Moody exposait plusieurs faucheuses et des moissonneuses qui sont si bien appréciées par la classe agricole. Il y avait non loin de ces machines, des cribles perfectionnés. On paraissait beaucoup admirer celui de M. Ethier, de St. Eustache.

La machine qui, par son utilité, sa grandeur, sa masse a le plus attiré l'attention, c'est la locomobile et le casseur de pierres du gouvernement de Québec. Elle méritait bien l'attention qu'elle provoqua.

On l'emploie pour casser des pierres destinées à faire du macadam et à durcir les chemins. La locomobile consiste en deux immenses cylindres en fer placés horizontalement aux deux extrémités d'une machine à vapeur qui les fait mouvoir au besoin. Quand la locomobile est arrêtée, on se sert de sa machine pour mettre le casseur en mouvement. Ce casseur consiste en un énorme levier qui vient se heurter contre une espèce d'enclume renversée. La pierre broyée une première fois, tombe sur un pignon qui l'engage dans un engrenage où elle est brisée de la grosseur voulue.

Cette pierre brisée est étendue sur le chemin que l'on veut macadamiser et sur lequel on promène ensuite la locomobile.

Cette machine qui a coûté \$5,000, peut casser de 8 à 10 toises de pierres dans une journée. Le gouvernement de Québec la prête aux comtés qui en font la demande.

Il y avait sur le terrain une machine à comprimer la tourbe, et aussi un élévateur pour monter les matériaux dans les maisons en construction. Elle appartient à MM. Comte et Frigon; c'est une machine fort ingénieuse.

Nous avons vu aussi l'arrache pierre de M. Filion. Chaque paroisse devrait avoir une de ces machines qui permet d'enlever facilement à peu de frais les souches et les plus grosses pierres. Un cultivateur nous assurait qu'avec cette machine, il a enlevé de son champ des pierres pesant jusqu'à 10,000 livres.

Il y aurait beaucoup d'autres noms à citer, de choses remarquables à louer, mais c'est tout ce que nous pouvons faire.

DEMANDE DE MARIAGE.

Les demoiselles qui désirent se marier liront avec intérêt la lettre suivante:

Messieurs les Rédacteurs,

J'entends souvent dire qu'il est mal de rester vieux garçon et de mourir dans cet état-là. *L'Opinion Publique* a elle-même pendant quelque temps fait une véritable croisade contre les vieux garçons.

Je me suis d'abord révolté contre le joug que vous vouliez nous imposer, et plus d'une fois j'ai été tenté de renvoyer *L'Opinion Publique*. Je vous annonce qu'aujourd'hui je pense autrement; je mets bas les armes et me rends; mais à une condition, à plusieurs conditions même.

D'abord, il faut que je dise qui je suis et ce que je suis. Eh bien! Je ne suis pas mal. J'appartiens à une famille où on est honnête de père en fils, sans diminution.

Je suis assez joli de figure et ma mine n'est pas mauvaise, puisqu'on dit que je ressemble à Buies. J'ai mené une bonne vie et mes principes sont bons, car, je crois tout ce que croit et enseigne le *Courrier du Canada*.

Je suis notaire de mon état, gagnant bon an mal an entre douze et quinze cents piastres, avec espoir d'augmentation. Tout le monde dit que j'ai de l'avenir et les pères et mères qui ont des filles à marier me regardent comme un bon parti. Mais je n'ai pu trouver encore la femme qu'il me fallait pour que je puisse faire un mariage raisonnable. Je trouve bien des jolies filles, bien élevées et bien habillées, sachant jouer le piano, danser la valse et conter fleurettes; mais comme elles sont habituées à vivre sur un revenu de \$4,000 par année, et qu'elles n'apportent rien en se mariant, je ne puis pas évidemment diriger mes regards de ce côté-là. Si celle que je marie ne m'apporte pas de dot, il faut qu'au moins elle ne m'apporte pas la misère. Je suis prêt à faire ma part, mais il faut qu'elle fasse la sienne, qu'elle m'aide au lieu de me nuire, qu'elle ne pense pas que le rôle de la femme consiste à dépenser gaiement ce que son mari gagne si péniblement.

Quelle sache le piano, quelle saute et valse bien, qu'elle ait même un trousseau tout en dentelle de fil, cela ne m'inquiète guère. Mais je veux qu'elle sache faire la soupe, rôtir un morceau de veau et de mouton, poser un bouton, raccommoder un coude percé, repasser un mouchoir et un collet. Dans un temps où les servantes sont si rares, ces qualités et ces connaissances sont absolument nécessaires à la femme d'un homme comme moi. Et quand je parle de moi, je parle des quatre cinquièmes des garçons de ce pays. Se marier seulement pour habiller une femme et la faire jouer du piano, pour débarrasser un père qui ne sait que faire de ses filles, ne me convient pas.

J'aime mieux rester comme je suis jusqu'à ce que je trouve une femme qui m'apporte une dot assez considérable pour qu'elle puisse vivre à rien faire ou une femme